

Quentin Tonnerre

Assistant diplômé

Quentin.Tonnerre@unil.ch

Observatoire : Centre d'études olympiques et de la globalisation du sport (CEO&GS)

Institut : Institut des sciences du sport (ISSUL)

Laboratoire : Centre d'histoire internationale et d'études politiques de la mondialisation (CRHIM)

Faculté : Faculté des sciences sociales et politiques (SSP)

Université : Université de Lausanne (UNIL), Suisse

DIPLOMATIE, NEUTRALITÉ ET SPORT EN SUISSE (1928-1981)

Directeurs : Patrick Clastres (ISSUL) et Janick Marina Schaufelbuehl (IEPHI)

Cette thèse vise à comprendre quels sont les liens entre le sport et la diplomatie en Suisse des années 1920 aux années 1980. En cela, elle se nourrit de la littérature scientifique existante au sujet des relations internationales et de la diplomatie culturelle suisses, mais également des intérêts économiques et commerciaux servis par la politique étrangère helvétique, ou encore de l'histoire du sport suisse. De plus, elle accorde une place considérable aux travaux démontrant l'existence d'une diplomatie propre au monde du sport international, en partie indépendante de celles des Etats, mais néanmoins percutée par elles.

Les utilisations de la notion de neutralité prêtée au sport par les acteurs de cette diplomatie servent de fil rouge à cette recherche. En effet, en Suisse, tant les autorités publiques que le mouvement sportif ont de longue date fait converger dans leurs discours la neutralité diplomatique de la Confédération et la culture d'apolitisme revendiquée par les organisations sportives internationales à partir de leur création entre la fin du XIX^e siècle et le début du XX^e siècle. Cette rhétorique est d'ailleurs largement mobilisée dans les périodes diplomatiquement plus sensibles.

Volontairement inscrite dans la longue durée et articulée autour de moments historiques, cette thèse débute dans l'entre-deux-guerres et démontre comment la diplomatie suisse s'est alors saisie du sport pour la défense de l'image du pays et celle d'intérêts économiques, toutes deux liées au tourisme. Elle met également en lumière le rôle de la Suisse et des Suisses, durant les premières années de la Seconde Guerre mondiale, dans la poursuite des relations internationales sportives, alors gérées par le Département militaire au sein de l'administration fédérale, puis dans la reprise de ces échanges dans l'après-guerre. Différents enjeux diplomatiques sont ensuite abordés : ceux liés au commerce, dans le cas du chronométrage sportif des compétitions internationales par exemple ; ou les enjeux juridiques et les longs débats au sein de l'administration fédérale en lien avec l'octroi d'un nouveau statut juridique au Comité international olympique (CIO), basé à Lausanne depuis 1915, garant de nouvelles facilités. Ce dernier épisode va ainsi lier durablement le CIO au Département des affaires étrangères de la Confédération helvétique, dont il relève aujourd'hui.

Pour mener à bien ce travail, des sources variées sont mobilisées, issues de fonds privés, des archives d'organisations sportives suisses ou de fédérations sportives internationales. Ce sont toutefois les archives fédérales et celles du CIO qui en constituent le matériel principal.